



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 15 janvier 2009
N° CERTA-2009-AVI-015

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Avira Antivir

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-015>

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-015
Titre	Vulnérabilité dans Avira Antivir
Date de la première version	15 janvier 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Avira 81148 du 9 janvier 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

Les versions antérieures à la 8.2.0.54 pour AV8 et 7.9.0.54 pour AV7.

3 Résumé

Une erreur dans le traitement des fichiers au format RAR provoque un arrêt inopiné de l'application.

4 Description

Une erreur dans le traitement des fichiers au format RAR permet à une personne malintentionnée de provoquer un déni de service à distance de l'application à l'aide d'un fichier spécifiquement conçu.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Avira 81148 du 9 janvier 2009 :
<http://forum.avira.com/wbb/index.php?page=Thread&threadID=81148>

Gestion détaillée du document

15 janvier 2009 version initiale.